



Utilisation d'illustrations sans mon accord

Par **bnito34**, le **29/10/2014** à **14:33**

Bonjour,

Je suis illustrateur freelance, et j'ai été contacté par une maison d'édition qui souhaitait utiliser des illustrations dont je suis l'auteur sur les couvertures de plusieurs livres. Après recherche sur leur site et après confirmation par email de leur part, je me suis rendu compte que mes illustrations avaient déjà été utilisées, officiellement pour présenter le projet à des co-éditeurs internationaux, au salon de Francfort. Ces couvertures avec mes illustrations dessus sont également visibles sur le site internet de cet éditeur, entre autre. J'ai également pu télécharger sur le site d'un des co-éditeurs, un fichier pdf de présentation de leurs nouvelles collections, sur lequel figurent également mes illustrations.

Suite à l'envoi d'une facture pour l'utilisation frauduleuse de ces illustrations, j'ai reçu un email pour me proposer une collaboration sur le long terme avec la création d'autres illustrations et pour m'enjoindre à baisser mes tarifs, afin de me baser sur "leur grille" tarifaire.

N'ayant pas envie de travailler avec des personnes qui utilisent ce genre de méthode, je ne veux pas faire suite à leur demande de partenariat (surtout avec leur tarif à la limite de l'indécence), mais compte bien au moins me faire payer ma facture. Dois-je directement faire appel à un avocat ? Ou commencer par un courrier ?

Merci d'avance !